



URGENCE SALARIALE

183 euros pour tous, tout de suite, sans contrepartie

Le 7 décembre, une journée de mobilisation a rassemblé plus de 50 000 professionnels du Social, Médico-Social, de la protection de l'enfance, de l'insertion, de la petite enfance et de l'Aide à domicile.

Dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif, la FNAS FO a obtenu avec la CGT et SUD, une réunion de la commission de négociation qui s'est tenue le 22 décembre 2021, avec comme unique point à l'ordre du jour, la négociation d'un accord de revalorisation salariale de 183 € nets pour TOUS les salariés du secteur sans exception.

Les employeurs (AXESS), contre la majorité des organisations syndicales ont choisi d'imposer par une recommandation patronale une mesure inégalitaire. Elle octroie une augmentation à certains salariés mais pas à d'autres, conformément à l'accord de méthode Laforcade.

Pendant ce temps, le gouvernement reporte la conférence des métiers du secteur social et ordonne une mission à l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) « *en vue de construire une branche unifiée du secteur sanitaire et social* », pour faire « *converger les stipulations des différentes CCN* », et cela « *sous réserve qu'un effort propre puisse aussi être dégagé par le secteur* ».

Chacun l'aura compris, leur objectif est commun : l'austérité budgétaire pour accompagner le démantèlement des conventions collectives donc des grilles de salaires et de classifications.

Par ces décisions, les employeurs et le gouvernement passent en force, piétinent la mobilisation des salariés et méprisent les organisations syndicales pourtant majoritaires !

L'urgence est à la mobilisation sur des revendications claires :

- 183 € pour tous sans contrepartie,
- Pour un rattrapage général de 300 €,
- La juste application de l'avenant 43 dans l'aide à domicile,
- Le maintien et amélioration de toutes nos conventions collectives,
- Un plan d'urgence pour l'amélioration des conditions de travail et l'obtention des moyens nécessaires, à la hauteur des besoins de tous ceux dont nous nous occupons,
- Le retour à la liberté de négociation.

Une intersyndicale nationale se réunira le 12 janvier. **La FNAS FO portera, à nouveau le principe que les organisations syndicales doivent décider ensemble d'appeler à une journée nationale unitaire de mobilisation dans toute la France.**

D'ores et déjà, la FNAS FO appelle à se mobiliser le 27 janvier 2022 à l'appel interprofessionnel, des confédérations FO, CGT et SUD, public-privé, pour l'augmentation générale des salaires, des pensions, des allocations.

Elle invite ses syndicats avec les salariés à se réunir partout en assemblée générale, renforcer l'unité, définir leurs cahiers de revendications afin de poursuivre leur mobilisation en cours et à venir.

Notre Fédération fera tout, dans l'unité, pour aider les salariés de nos secteurs à obtenir satisfaction sur leurs revendications !

Paris, le 6 janvier 2022